

APPEL DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (Volet II) 2010-2011

Les projets seront acceptés jusqu'au 30 avril 2010 !

Gaspé, le **9 mars 2010** – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et les MRC invitent toutes les personnes, ainsi que tous les organismes désirant présenter un projet dans le cadre du Volet II du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier* à le faire avant le 30 avril 2010.

Les projets présentés peuvent être à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental. Financé par les redevances forestières, ce programme favorise la création d'emplois et permet de faire participer la collectivité à la gestion intégrée des ressources forestières.

Les personnes ou organismes intéressés à présenter des projets peuvent se procurer le cahier d'instructions du programme et le formulaire de demande d'aide financière via le site Internet de la CRÉ à l'adresse suivante (www.cre-gim.net). Pour ceux et celles qui désirent obtenir les formulaires en format papier ou des informations supplémentaires peuvent également contacter le responsable du Programme, M. Mario Landry au 1 800 463-6178, poste 5.

Veillez noter que l'acceptation des projets, pour la saison 2010-2011, est conditionnelle au renouvellement du programme par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

- 30 -

Relations avec les médias :
Benoit Pilon
418 396-2575
bpilon@prcommunications.com